

Avis de constitution

SOCIETE « LE FLUX AUTO »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Commune cocody

Dokui Djomi ilot 93 Lot 1104 après le pont du groupe
scolaire Arc-en-Ciel 300 m à gauche., Lot 487, Ilot 50

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 26/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE FLUX AUTO »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- TRANSPORT
- VENTE DE PIECES DETACHEES
- GARAGE AUTOMOBILE
- IMPORT EXPORT
- COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Commune cocody
Dokui Djomi ilot 93 Lot 1104 après le pont du groupe

scolaire Arc-en-Ciel 300 m à gauche., Lot 487, Ilot 50

Dirigeant(s) M TRAORE ISSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01230 du 12/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15837/GTCA/RC/2025 du 12/03/2025

